

Pour **SAINT-PAUL**,
de toutes nos **FORCES** !



Liste conduite par

Huguette

BELLO



AVEC HUGUETTE BELLO ET SON ÉQUIPE, LES

La situation dont nous avons hérité en mars 2008 ne nous a pas facilité la tâche. Pour rattraper cet immense retard, nous avons dû intervenir fortement dans tous les domaines. Notre travail a d'ores et déjà permis de dégager des résultats positifs sur les six grands axes de notre mandature :

DES QUARTIERS STRUCTURÉS DANS UNE COMMUNE ÉQUILIBRÉE

■ **Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)** : axes de développement durable validés, partenaires mobilisés, le document est prêt pour l'enquête publique.

■ **Nouvelle politique foncière** : partenariat mis en œuvre avec l'Établissement Public Foncier de La Réunion (EPFR) pour des acquisitions foncières au service du développement de la commune.

■ **Logement** : Saint-Paul rattrape son retard en pilotant actuellement 32 opérations de construction de logements et de lutte contre l'insalubrité. En raison de ses efforts financiers pour la production de logements sociaux, Saint-Paul respecte enfin la loi et ne paie plus de pénalités.

■ **Espaces publics** : 13 aires de jeux engagées, sécurisation et aménagement de voiries, priorités aux abords des écoles, plan d'électrification rurale... La remise à niveau de ces espaces contribue à l'amélioration du cadre de vie, véritable enjeu pour Saint-Paul.

Propreté, hygiène publique

Nous avons traité les urgences en 2008 :

Opérations ciblées de nettoyage dans les quartiers

Déchetteries mobiles (17 chantiers réalisés)

Campagnes de dératisation et de démouscication

Enlèvement d'épaves

Création de toilettes publiques

La restructuration des services permettra à terme de disposer d'une vraie cellule efficace de salubrité publique.

Un travail collectif et une mobilisation réussie

Le nouvel hôpital public de l'Ouest se concrétise enfin, et Saint-Paul joue un rôle moteur dans ce secteur.

SAINT-PAUL À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE

■ **Santé** : Saint-Paul, première commune réunionnaise en voie de label « Ville-Santé » par l'Organisation Mondiale de la Santé.

■ **Plan global Petite enfance** : un accompagnement au réseau d'assistantes maternelles renforcé et, en complémentarité, 4 micro-crèches déjà créées, 17 nouvelles ouvertures prévues et réalisation de 525 places d'ici 2011 réparties équitablement sur tout le territoire !

■ **Écoles** : construction, extension et réhabilitation d'écoles, modernisation des cuisines, des réfectoires, des cours et des sanitaires scolaires.
Engagement de la mairie dans la réussite éducative : développement du contrat local d'accompagnement scolaire, mise en place de services périscolaires.

■ **Personnes âgées** : implantation d'un établissement pour personnes âgées dépendantes à Saint-Gilles-les-Bains, développement des services à la personne (études en cours sur la téléassistance).

■ **Enfance / Jeunesse** : l'Alambic du Guillaume, labellisé « Point Accueil Jeunesse », relance des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) avec 3247 participants en 2008 (création d'un centre à Bois de Nèfles), réouverture du centre de vacances de l'Ermitage, création d'un centre d'accueil enfance/jeunesse et d'un centre de lecture/écriture au Parc-Hôtel du Maïdo, enfin une opération Caravane Tour avec plus de 1210 adolescents concernés sur 27 quartiers !

■ **Handicap** : mise en action d'un plan d'accessibilité et de mobilité pour les personnes porteuses de handicap.

BASES DE L'AVENIR SONT DÉSORMAIS POSÉES !

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, PRATIQUER L'ÉCOLOGIE

■ **Développement durable** : Agenda 21 lancé, convention signée avec l'Agence Régionale pour les Energies Renouvelables (ARER) avec projet expérimental « Éperon Village Solaire » et recherche sur les hydroliennes, lutte contre le gaspillage réussie (330 000 euros économisés sur la consommation d'eau).

■ **Eau** : gestion en régie publique validée, pas d'augmentation du prix de l'eau pendant au moins 3 ans, travaux sur la station d'épuration de l'Ermitage pour augmenter sa capacité et réduire ses rejets, réhabilitation de station Saint-Paul ville terminée, autorisation préfectorale obtenue pour réalisation du Centre de Dépollution des Eaux de Cambaie.

■ **Environnement** : gestion de la réserve naturelle de l'Étang par la commune, convention signée pour la défense des pétrels, engagement pour des cantines bio et exonération de la taxe foncière pour les producteurs bio.

Avec les actions en faveur du développement durable de l'Agenda 21

Pas d'enclave écologique sur une partie de Saint-Paul mais de l'écologie au quotidien pour tous depuis la réserve marine jusqu'au parc national des hauts.

RÉALISER LA DÉCENTRALISATION COMMUNALE POUR LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

■ **Ressources humaines au service de la cité** : continuité des déroulements de carrière dans le cadre d'un dialogue social retrouvé et structuré (114 lauréats de concours en 2006 et 2007 enfin titularisés en 2008), intégration de contrats aidés au sein des effectifs permanents, revalorisation du pouvoir d'achat du personnel non titulaire permanent (avec par exemple titres-restaurant et chèques-cadeaux), augmentation du salaire des agents non titulaires des écoles, lutte contre la précarité des agents et des temps partiels subis.

Une gestion moderne des ressources humaines

**Un cadre réglementaire respecté
et des commissions paritaires installées**

Un dialogue syndical et social permanent

Aucun licenciement

263 agents titularisés, stagiarisés ou intégrés

■ **Démocratie locale** : nouvelle mairie annexe à La Plaine Bois de Nèfles, aménagement des équipements de proximité, création d'un service d'accompagnement à la vie associative (soutien aux initiatives et aux manifestations des associations de quartier), démocratie vivante avec 14 conseils municipaux et plus de 400 délibérations, des élu-es à l'écoute de la population (20 143 personnes reçues dans les permanences des élu-es), renouvellement du conseil municipal des enfants, organisation d'assises de la culture avec l'ensemble des acteurs artistiques et culturels.

DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CRÉER DES EMPLOIS

■ **Camping** : projet de campagne en 2008, cet équipement est devenu d'intérêt général avec financements du TCO ; les études sont lancées et le début des travaux est pour octobre 2009.

■ **Économie** : la confiance retrouvée ! Plan d'investissements de près de 35 millions sur 5 ans dans l'aménagement touristique et l'intervention économique, lancement des travaux du centre-ville, redynamisation de Cambaie, accompagnement de l'implantation d'entreprises (ZAC Renaissance 3 et pépinière d'entreprises de la ZAC de l'Éperon), extension du marché forain et braderie nocturne à Saint-Paul, participation aux « Vitrines de Saint-Gilles », partenariat avec les associations de commerçants et dialogue avec les chefs d'entreprise.

AVEC HUGUETTE BELLO ET SON ÉQUIPE, LES BASES DE L'AVENIR SONT DÉSORMAIS POSÉES !

■ **Développement touristique** : relance de l'Office du Tourisme, relance du label « Villages Créoles », développement de nouveaux produits touristiques, négociations pour l'installation de nouvelles entreprises hôtelières, dossiers d'aménagement déposés au plan européen.

■ **Saint-Paul Balnéaire** : 7 mandats donnés à la Société d'Economie Mixte Tamarun (dont programme de valorisation des plages, de requalification urbaine de la station balnéaire, de sanitaires publics, de rondavelles, d'aménagements de voiries et d'étude sur la mise en place de vélos en libre-service...).

■ **Économie sociale et solidaire** : Saint-Paul reconnue comme « Terre de commerce équitable » et pour la première fois, mise en place de 16 chantiers d'insertion à destination des jeunes (près de 200 contrats) dans les secteurs du développement durable (Photovoltaïque, aménagement de sentiers, rénovation de bâtiments etc.).

■ **Agriculture et pêche** : aménagement de chemins d'exploitation et remise en route des compteurs d'eau agricole, avancement du projet de halle à poissons.

Plan de relance communal

75% d'augmentation de la capacité d'investissements de la commune injectés directement dans l'économie locale.

SAINT-PAUL, VILLE DES TALENTS

■ **Patrimoine** : décision de réhabiliter La Poudrière, le plus ancien patrimoine de La Réunion ainsi que l'hôtel Laçay, création de circuits du patrimoine.

La culture n'est plus oubliée !

Avec la création d'un service culturel et d'un véritable budget consacré à la culture, Saint-Paul construit une démocratie culturelle pour tous !

■ **Culture** : une nouvelle médiathèque engagée, le réseau livre/lecture modernisé par l'informatisation et les média bus, l'espace Leconte de Lisle sauvé, 3 studios d'enregistrement en cours, le 20 décembre avec les « voix du tambour », des concerts « dan lé O », de nouveaux festivals Kordéam et arts de la marionnette décentralisés sur les quartiers.

■ **Sport** : création de l'Office municipal des Sports, de l'école municipale de natation, de l'école municipale multi-activités, remise aux normes des équipements (stade Olympique, piscine du front de mer, gymnases...), création de boulodromes, d'un moringodrome, d'un Skate Park, de terrains de mini-foot... Continuons pour Saint-Paul, de toutes nos Forces !

Continuons pour SAINT-PAUL, de toutes nos FORCES !

Votez et faites voter

Huguette BELLO

